Politique canadienne sur le parc automobile

Entrée en vigueur : Mars 2022

Félicitations! Nous vous souhaitons la bienvenue chez Johnson & Johnson. Nous vous avons fourni un véhicule, et nous attendons de vous que vous preniez soin de cet actif et en assuriez la garde. Bien que la voiture de fonction représente un investissement financier considérable, la préoccupation première de Johnson & Johnson est votre sécurité. On s'attend à ce que vous vous conformiez à toutes les lois locales, à la présente politique, à la Norme de sécurité des véhicules et au Code de conduite en matière de sécurité des véhicule du parc automobile.

Au moment de votre embauche, une voiture de location d'Enterprise vous sera fournie jusqu'à ce que Wheels puisse vous attribuer un véhicule de réserve du parc automobile. Wheels et l'agence de location se coordonneront avec vous. Les transactions de location ne doivent être effectuées que par l'intermédiaire de Wheels.

Un véhicule du parc automobile est mis à la disposition d'un employé sur le terrain exerçant une fonction de vente ou de service, qui a besoin d'utiliser un véhicule lors de ses activités habituelles en contact avec les clients, dans le cadre de ses fonctions. Les autres postes de direction se verront attribuer un véhicule dans le cadre de leur programme de rémunération globale ou comme véhicule accessoire. Si un employé dispose d'un véhicule du parc automobile ou s'il conduit pour le compte de l'entreprise dans le cadre de son travail, s'il parcourt plus de 10 % du kilométrage total annuel et s'il reçoit une compensation financière ou une commission, il est tenu de suivre les politiques et procédures requises par SAFE FLEET et le service d'approvisionnement du parc automobile de l'entreprise. Il est prévu que ces exigences précisent clairement qui peut avoir un véhicule du parc automobile la flotte. En cas de doute, il faut en discuter avec Rémunération globale, l'unité commerciale et les partenaires des RH.

Les employés détenteurs d'une voiture de fonction et les membres de la famille admissibles sont tenus de suivre toutes les politiques et procédures requises par SAFE FLEET et le Service d'approvisionnement en véhicules du parc automobile. Les membres de la famille admissibles autorisés ne peuvent pas conduire la voiture de fonction pendant les heures de travail, de réunion et d'engagements de base de l'employé. Ils peuvent toutefois utiliser cette voiture en dehors des heures de travail et pendant les congés autorisés. Aucun autre conducteur n'est autorisé à conduire votre voiture de fonction. Voir les sections **Conducteurs autorisés** et **Conducteurs non autorisés**.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter les SERVICES MONDIAUX DE J&J au www.jnjgsportal.com (si l'accès se fait à partir d'un appareil mobile, utiliser : Mobile), pour soumettre une demande, clavarder en direct ou trouver des ressources, OU composer le 1 855 345-9582.

Table des matières

COORDONNÉES 5
PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN (MAP) 5
LOCATION DE VOITURE PENDANT L'ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE 6
RAPPELS 7
ASSISTANCE ROUTIÈRE 7
PNEUS D'HIVER 7
ENTRETIEN ET REMPLACEMENT DES PNEUS 8
NETTOYAGE DU VÉHICULE 8
CARTE-ESSENCE ET NIP 8
RELEVÉ DU KILOMÉTRAGE 9
KILOMÈTRES PROFESSIONNELS ET PERSONNELS 11
REGISTRES AU QUÉBEC 11
ACTIVITÉS ET ÉQUIPEMENT NON AUTORISÉS 11
SUPPORTS À VÉLO 12
TROUSSES DE SÉCURITÉ, ÉCRANS DE SÉCURITÉ ET COUVRE-BAGAGES 13
IMMATRICULATION DE LA VOITURE DE FONCTION 13
CERTIFICAT D'IMMATRICULATION 14
ASSURANCES 14
COUVERTURE RESPONSABILITÉ 14
GARANTIE COLLISION ET GARANTIE TOUS RISQUES 14
GARANTIE « NON-ASSURANCE DES TIERS » 14
COUVERTURE D'ASSURANCE – BIENS PERSONNELS 15
LETTRE D'EXPÉRIENCE 15
TRANSFERTS ENTRE PROVINCES 15
INFRACTIONS ET AMENDES 15
STATIONNEMENT 16
AUTOROUTE À PÉAGE 407ETR 16
DÉPLACEMENTS AUX ÉTATS-UNIS 16
VOITURE DE LOCATION 16
ASSURANCE SUR LA VOITURE DE LOCATION 17
CONSIGNATION DU KILOMÉTRAGE DE LA VOITURE DE LOCATION 17
RAVITAILLEMENT EN CARBURANT DE LA VOITURE DE LOCATION 17
CARTE-ESSENCE et NIP 17

SÉLECTION DE LA VOITURE DE FONCTION 18
REMPLACEMENT DE LA VOITURE DE FONCTION 18
OPTIONS PAYÉES PAR LE CONDUCTEUR 19
STATUT DE LA COMMANDE D'UNE VOITURE DE FONCTION 19
CONFIRMATION DE COMMANDE D'UNE VOITURE DE FONCTION 19
RETOUR D'UNE VOITURE DE FONCTION 20
ACHAT DE LA VOITURE DE FONCTION 20
MOUVEMENT DES EMPLOYÉS 21
NOUVEAUX EMPLOYÉS 21
PROMOTION 21
TRANSFERT 22
EMPLOYÉS CONTRACTUELS 22
CONGÉ DE MATERNITÉ / PARENTAL 22
INVALIDITÉ DE COURTE DURÉE 22
INVALIDITÉ DE LONGUE DURÉE 22
CONGÉS SANS SOLDE AVEC RESTRICTIONS DE CONDUITE 22
CESSATION D'EMPLOI 23
ALLOCATION 23
EXIGENCES SAFE FLEET 23
VÉRIFICATION ANNUELLE DU DOSSIER DE CONDUCTEUR 24
ANTÉCÉDENTS DE CONDUITE INACCEPTABLES 24
CONDUITE EN ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ 24
POLITIQUE RELATIVE AU TÉLÉPHONE CELLULAIRE 25
POLITIQUE RELATIVE À LA CEINTURE DE SÉCURITÉ 26
CONDUCTEURS AUTORISÉS/MEMBRES DE LA FAMILLE ADMISSIBLES 26
COLLISIONS ET INCIDENTS 28
SÉCURITÉ PERSONNELLE ET PRÉVENTION DES VOLS 29
VOITURE DE FONCTION VOLÉE 30
LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE D'ERGONOMIE 30
CONDUITE SUR DE LONGUES DISTANCES 30
EXERCICES D'ÉTIREMENT DU DOS POUR RÉDUIRE LA TENSION MUSCULAIRE . 30
TECHNIQUES SÉCURITAIRES POUR SOULEVER DES OBJETS 31

COORDONNÉES

Wheels est le point de contact unique pour vos besoins en matière de véhicules.

Lorsque vous contactez Wheels, mentionnez **Johnson & Johnson** et le **numéro de votre véhicule** que vous trouverez dans votre lettre de bienvenue et dans votre passeport du programme d'aide à l'entretien (MAP)

Wheels : 1 855 768-2105 / jjfleet@wheels.com

Du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h HNC (heure du Centre)
Assistance routière d'urgence 1 855 768-2105, 24 h sur 24, 7 jours sur 7

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN (MAP)

Il vous incombe de respecter le calendrier d'entretien préventif. Les réparations et l'entretien des véhicules doivent être effectués à l'aide du passeport MAP, qui indique le calendrier d'entretien préventif, les politiques d'entretien et les informations sur les fournisseurs, et qui sert de mode de paiement. Un passeport MAP, indiquant le numéro du parc automobile et d'unité, est émis pour chaque véhicule. Le passeport MAP doit être gardé dans le véhicule.

Le conducteur doit soumettre son véhicule à l'entretien préventif recommandé par le fabricant ou l'entreprise de location-bail à des intervalles prédéterminés, en fonction du kilométrage parcouru. Toutes les activités d'entretien et de réparation devront être consignées. Les paramètres d'état et d'entretien de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule seront surveillés, et les conducteurs pourront être tenus financièrement responsables de tout dommage résultant d'une négligence. De plus, il vous incombe de maintenir la propreté du véhicule, à l'intérieur comme à l'extérieur. Les dommages au véhicule doivent être signalés et réparés avant que celui-ci ne soit retourné.

Les travaux ou les réparations de plus de 100 $ qui n'apparaissent pas dans le calendrier d'entretien du passeport MAP **doivent être préapprouvés par Wheels**. La marche à suivre par l'atelier est indiquée dans le passeport MAP. Le service d'assistance est offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Les conducteurs doivent examiner la facture du fournisseur avant de la signer. La signature du conducteur confirme que tous les travaux effectués ont été autorisés et réalisés de manière satisfaisante.

Vous devez aviser Wheels avant de faire effectuer des réparations ou des travaux imprévus sur votre véhicule. Les réparations et l'entretien préventif seront autorisées et payées par Wheels.

Bien que le réseau soit vaste, il n'inclut pas tous les fournisseurs. Des ateliers de réparation sont constamment évalués et ajoutés en fonction des services qu'ils fournissent. **Nous vous encourageons à utiliser un atelier faisant partie du réseau. Cela est plus économique, et le travail est garanti par Wheels. Pour localiser l'atelier du réseau le plus proche pour le service dont vous avez besoin, appelez Wheels au 1 855 768-2105.**

LOCATION DE VOITURE PENDANT L'ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Le MAP autorisera la location d'une voiture pendant l'entretien de votre voiture de fonction, conformément aux politiques suivantes :

- La location d'une voiture ne sera pas autorisée pour les vidanges d'huile.
- La location d'une voiture sera permise lors des réparations prolongées. L'autorisation sera donnée au conducteur par le MAP.
- Notre principal partenaire de location de voitures est Enterprise.
- Lorsque la location d'une voiture a été autorisée, Wheels fera le suivi de l'état d'avancement des réparations auprès du fournisseur de services.
- Si nécessaire, le conseiller technique autorisera une prolongation de la location et la documentera dans le système ERP.
- Si les réparations sont terminées et que le conducteur continue à utiliser une voiture de location, il recevra une alerte par courriel lui demandant de retourner la voiture immédiatement.

NÉGLIGENCE EN MATIÈRE D'ENTRETIEN

S'il est déterminé que le conducteur a été négligent en ce qui concerne l'entretien du véhicule (p. ex., en ne suivant pas le calendrier recommandé par le fabricant pour que la garantie soit valable ou le calendrier d'entretien préventif de Wheels) et que sa négligence a entraîné des réparations, le conducteur pourrait être tenu financièrement responsable du coût de ces réparations. Par exemple, nous ne rembourserions pas une facture de 2600 $ pour la réparation d'une transmission endommagée parce que le conducteur responsable n'avait pas fait faire la vidange d'huile en temps voulu.

VIDANGE D'HUILE EN RETARD

Selon la politique de Johnson & Johnson, les voitures de fonction doivent faire l'objet d'un entretien préventif conformément au programme d'entretien. Ce type d'entretien préventif régulier est essentiel au bon fonctionnement du véhicule et pour l'admissibilité à la garantie. Le fait de ne pas effectuer de vidanges d'huile régulières peut entraîner des problèmes d'entretien pouvant coûter au moins 3000 à 4000 $ en plus du temps d'arrêt du conducteur. Les conducteurs qui ne se conforment pas au programme d'entretien seront financièrement responsables des dommages causés par le manque d'entretien. Le programme d'entretien permet à Johnson & Johnson de faire le suivi de l'entretien préventif. Chaque mois, Wheels enverra un courriel de rappel aux conducteurs qui n'ont pas effectué l'entretien régulier de leur véhicule. Si une vidange d'huile a été effectuée au cours de cette période, le conducteur peut ignorer le rappel.

RÉPARATIONS SOUS GARANTIE

Pour connaître l'atelier de réparations le plus proche, appelez le programme d'aide à l'entretien (MAP) de Wheels au 1 855 768-2105.

RAPPELS

Si vous recevez un avis de rappel concernant votre voiture de fonction, il vous incombe de prendre au plus tôt un rendez-vous chez un concessionnaire. Étant donné que la plupart des rappels sont en lien avec la sécurité, il est impératif que votre véhicule soit pris en charge dès que possible par un concessionnaire. Si vous pensez que votre véhicule pourrait être visé par un rappel, appelez le service d'entretien d'un concessionnaire de votre région, et mentionnez le numéro d'identification à 17 chiffres apparaissant sur le tableau de bord du véhicule. Le Service pourra confirmer si votre véhicule est touché par le rappel. Une liste des rappels en cours pour votre véhicule est disponible à la page Driver Tools (Outils du conducteur) du site de Wheels et sur l'appli Wheels Mobile Assistant (Assistant mobile Wheels). Les rappels font l'objet d'une surveillance, et les cas de non-conformité seront signalés à la direction.

ASSISTANCE ROUTIÈRE

- Composez le 1 855 768-2105, choisissez l'option Maintenance (Entretien)/Assistance routière, et donnez **le numéro de parc automobile 7JNJ et le numéro de votre véhicule.**
- Si vous êtes dans une situation dangereuse, informez Wheels et contactez les forces de l'ordre, au besoin.
- Wheels prendra des dispositions avec une compagnie de remorquage locale pour remorquer votre véhicule jusqu'au fournisseur de service attitré, au concessionnaire le plus proche et/ou à l'emplacement le plus pratique.
- On vous donnera le nom et le numéro de téléphone de l'entreprise de remorquage et l'heure d'arrivée prévue de la dépanneuse, et vous serez avisé de tout retard.

PNEUS D'HIVER

Évitez les déplacements non nécessaires en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Nos voitures de fonction sont livrées avec des pneus radiaux toutes saisons et un système électronique de contrôle de la stabilité, qui améliore la stabilité, le freinage et la tenue de route en détectant et en réduisant la perte de traction et d'accélération.

Les véhicules transportant des passagers, immatriculés et utilisés au Québec, doivent être équipés de quatre pneus d'hiver entre le 1er décembre et le 15 mars.

En Colombie-Britannique, les véhicules doivent être équipés de pneus d'hiver entre le 1er octobre et le 30 avril (ou jusqu'au 31 mars selon les routes/autoroutes spécifiques). Pour en savoir plus, visitez le BC.CA.Gov

Par ailleurs, l'installation de pneus d'hiver sera approuvée si le conducteur juge cela nécessaire pour une conduite sécuritaire. **Communiquez avec Wheels au 1 855 768-2105 pour obtenir une autorisation pour un jeu de pneus d'hiver.**

Selon la politique actuelle de Johnson & Johnson :

- les pneus de type Blizzak ne sont pas autorisés pour les voitures de fonction;
- les pneus à clous (à crampons) ne sont PAS permis;
- les jantes ne sont pas offertes avec les pneus d'hiver; elles peuvent être achetées en qualité de dépense personnelle et ne peuvent pas être reportées dans Concur.

Les pneus d'hiver doivent être retirés au retour de la belle saison. **On s'attend des conducteurs d'une voiture de fonction qu'ils entreposent correctement les pneus d'hiver de la voiture.** Si un conducteur ne peut pas entreposer les pneus d'hiver correctement, il devra contacter Wheels (1 855 768-2105) qui prendra les dispositions nécessaires pour le faire.

En cas de licenciement, le jeu supplémentaire de pneus d'hiver doit être restitué avec le véhicule. Si les jantes ont été achetées en qualité de dépense personnelle, elles ne doivent pas être retournées avec le véhicule. Vous pouvez les retirer et les conserver.

VÉHICULES À TRACTION AVANT OU ARRIÈRE :
Des pneus d'hiver seront installés en paire sur l'essieu moteur (essieu avant pour les véhicules à traction avant et essieu arrière pour les véhicules à traction arrière). Quatre pneus d'hiver seront installés pour maintenir une traction égale sur chaque roue.

VÉHICULES À TRACTION INTÉGRALE :
Les véhicules à quatre roues motrices devraient être équipés de quatre pneus d'hiver pour maintenir une traction égale sur chaque roue. Toutefois, pour une utilisation normale sur des rues pavées où les chaussées sont déneigées régulièrement, la traction intégrale devrait couvrir la plupart des conditions.

ENTRETIEN ET REMPLACEMENT DES PNEUS
Communiquez toujours avec Wheels au 1 855 768-2105 AVANT tout achat de pneus.
Toutes les voitures sont livrées avec des pneus radiaux, lesquels devraient demeurer en bon état pour au moins 60 000 kilomètres lorsqu'ils font l'objet d'un entretien raisonnable. La pression des pneus, le réglage du train avant et l'équilibre des roues doivent être vérifiés régulièrement.

NETTOYAGE DU VÉHICULE
Les montants doivent être déterminés avec les gestionnaires. Un (1) nettoyage annuel par un service d'esthétique automobile, jusqu'à concurrence de 150,00 $, est permis par Johnson & Johnson et payé par Wheels/MAP.

CARTE-ESSENCE ET NIP
La carte-essence est attribuée au véhicule et non au conducteur. **Lorsque vous achetez de l'essence, vous devez entrer le kilométrage exact** (sans le dixième d'unité) pour déterminer le moment du remplacement du véhicule et consigner le kilométrage réel. La carte-essence ne peut être utilisée que pour faire le plein du véhicule auquel elle est attribuée, et non pour faire le plein d'autres véhicules. La carte-essence couvre uniquement les achats de carburant. Le conducteur doit payer les frais de lave-auto normaux/réguliers, le liquide lave-glace et les péages acquittés à des fins professionnelles.

Si vous recevez votre véhicule avant d'avoir reçu votre carte-essence et votre NIP, contactez-nous immédiatement. En attendant de recevoir votre carte-essence par la poste, utilisez votre carte de crédit d'entreprise et reportez les pleins de carburant dans Concur.

CARTE-ESSENCE PERDUE OU VOLÉE
Contactez immédiatement le Centre de services aux conducteurs au 1 855 768-2105 pour demander une carte de remplacement. La carte perdue ou volée sera annulée, une nouvelle carte sera émise, et votre NIP demeurera inchangé.

NIP ESSENCE
Le NIP est attribué à un conducteur et identifie le conducteur qui utilise un véhicule à un moment déterminé.
Votre **NIP est constitué des 5 derniers chiffres de votre NIV**, suivis d'un zéro. Ne communiquez jamais votre NIP.

- Utilisez des stations-service de marque régionale lorsque cela est pratique et possible.
- Consultez l'appli Wheels Mobile Assistant pour localiser les stations-service dans la région et obtenir des informations sur les prix, pour afin de vous aider à gérer les coûts.
- Le carburant super n'est pas autorisé ou nécessaire pour les véhicules du parc automobile de Johnson & Johnson; utilisez uniquement du carburant ordinaire sans plomb ou diesel.
- Utilisez des pompes libre-service, sauf où la loi l'interdit.
- **Ne perdez jamais de vue la carte-essence. S'il n'y a pas d'option de paiement à la pompe, remettez la carte au préposé au comptoir.**
- N'écrivez jamais votre NIP dans un endroit où il pourrait être relié à votre carte de carburant.
- Ne laissez jamais une autre personne utiliser votre carte-essence.

RELEVÉ DU KILOMÉTRAGE
La famille des compagnies Johnson & Johnson au Canada fait appel au programme de suivi du kilométrage parcouru à des fins professionnelles et personnelles, offert par Wheels. Les renseignements recueillis servent à calculer les avantages imposables annuels inclus dans votre feuillet État de la rémunération payée (T4).

L'Agence du revenu du Canada (ARC) précise que vous êtes tenu, selon la loi, de soumettre un relevé précisant votre kilométrage parcouru à des fins professionnelles et à des fins personnelles avec une voiture de fonction, car l'utilisation personnelle d'une voiture fournie par l'employeur est considérée comme un avantage imposable. Pour vous assurer du calcul exact de cet avantage, vous devez préciser le nombre total de jours d'utilisation du véhicule. Celui-ci a une incidence directe sur vos revenus. Ce champ du formulaire en ligne à remplir n'est pas rempli d'avance : vous pouvez donc préciser le nombre exact de jours à prendre en compte. Cette donnée (*Total Days in Vehicle*) fait référence au nombre total de jours, dans une année d'imposition, pendant lesquels le véhicule est à votre disposition ou à la disposition d'un conducteur autorisé. Le premier jour est celui où vous recevez la voiture de fonction, et le dernier, celui où vous devez retourner la voiture de fonction. Même si la voiture est inutilisée (dans votre garage, votre entrée ou votre stationnement), tous les jours comptent dans le calcul.

RELEVÉ DU KILOMÉTRAGE ET PROCESSUS DE CERTIFICATION
En vertu du programme de conformité fiscale des conducteurs, géré par Wheels, vous devez entrer chaque mois votre kilométrage et certifier que ces données sont exactes, en ligne au www.wheels.com, ou par téléphone au 1 855 768-2105. La période de déclaration est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre. Ayez cette information à votre disposition pour faire votre déclaration :

- Nombre total de jours d'utilisation du véhicule
- Kilométrage à des fins personnelles
- Kilométrage à des fins professionnelles
- Lecture de l'odomètre au début du mois
- Lecture de l'odomètre à la fin du mois

SOUMETTRE LE KILOMÉTRAGE EN LIGNE

1. Allez au www.wheels.com et sélectionnez Driver Tools.
2. Ouvrez une session à l'aide de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe.
3. Sélectionnez *My Mileage*.
4. Entrez le kilométrage de votre voiture de fonction pour la période couverte par le rapport.

SOUMETTRE LE KILOMÉTRAGE PAR TÉLÉPHONE

1. Composez le 1 855 768-2105 et choisissez *Mileage and Logging*.
2. Entrez votre numéro d'utilisateur : 11000445.
3. Entrez le kilométrage de votre voiture de fonction pour la période couverte par le rapport.

- Si vous avez récemment pris livraison de votre voiture de fonction, il pourrait s'écouler quelques semaines avant qu'elle figure dans la liste.
- Si votre voiture ne s'affiche pas dans la liste, communiquez avec Wheels au 1 855 768-2105.
- Notez votre kilométrage professionnel et personnel, y compris les données liées aux trajets, aux fins d'une éventuelle vérification.

DATE DE SOUMISSION DU RELEVÉ

It est fortement recommandé de soumettre votre kilométrage parcourus dans les deux semaines suivant la fin d'un mois donné. Idéalement, faites-le au plus tard le 5 du mois qui suit.

L'avantage imputé est calculé à la fin de l'année d'imposition, en fonction du kilométrage personnel parcouru par le conducteur avec sa voiture de fonction. Remarque : chaque mois doit être terminé avant que vous puissiez soumettre votre relevé. Par exemple, les kilomètres parcourus en janvier 2023 ne peuvent pas être déclarés avant le 1er février 2023.

Si, pendant un mois donné, un conducteur a eu deux voitures de fonction (p. ex., il vient d'en recevoir une nouvelle et l'ancienne figure encore dans les dossiers), le système lui demandera de saisir le nombre de kilomètres personnels parcourus avec chacun des véhicules.

Le système peut accepter la valeur de zéro, tant pour les kilomètres professionnels que pour les kilomètres personnels. Le conducteur doit tout de même soumettre un relevé indiquant la lecture de l'odomètre à la fin du mois.

Notez et conservez dans vos dossiers le compte des kilomètres professionnels et personnels, aux fins d'impôt.

Si un employé utilise temporairement une voiture louée parce qu'il est en attente d'une voiture de fonction, il doit aussi soumettre le relevé des kilomètres professionnels et personnels parcourus en choisissant la section ***Rental Vehicle*** du site Web de Wheels. L'avantage

imposable sera calculé en fonction du type de véhicule attribué au conducteur, et non en fonction du tarif de location à court terme.

KILOMÈTRES PROFESSIONNELS ET PERSONNELS

Kilomètres professionnels :

- Conduire aller et retour à un lieu de visite, rendre visite à un client, se rendre dans les locaux d'un client pour une réunion.
- Conduire pour une réunion d'affaires qui ne se tient pas à l'endroit habituel de votre bureau de rapport.
- Conduire entre les lieux de travail.

Kilomètres personnels :

- Conduire entre le domicile et le lieu de travail - le lieu habituel de l'emploi.
- Si un employé a plusieurs lieux de travail réguliers et qu'il se déplace entre son domicile et plusieurs lieux de travail au cours de la journée, le trajet du domicile au premier lieu de travail ou le trajet du dernier lieu de travail au domicile sont des kilomètres personnels.

Pour en savoir plus :
https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/entreprises/sujets/retenues-paie/avantages-allocations/automobile/avantages-relatifs-automobiles-vehicules-a-moteur/usage-a-fins-personnelles.html

REGISTRES AU QUÉBEC

Les conducteurs au Canada doivent tenir un registre détaillé des destinations et du kilométrage. Les conducteurs au Québec doivent envoyer des versions papier de leurs registres d'ici le **10 janvier** à l'adresse suivante :

Objet : REGISTRES AU QUÉBEC
Janssen Mail Room
19 Green Belt Drive
Toronto (Ontario) M3C 1L9
(416) 382-5255

Il est important que vous teniez vos registres à jour, car l'Agence du revenu du Canada peut les demander à des fins de vérification tout au long de l'année.
Pour demander un registre, contacter Wheels au 1 855 768-2105 / jjfleet@wheels.com.
Les éléments suivants, sans s'y limiter, doivent être inclus : kilomètres parcourus, détails du voyage et tout autre détail concernant le kilométrage professionnel.

Si vous quittez la compagnie, vous devez soumettre votre registre à votre personne-contact dans les 10 jours suivant le retour de votre voiture de fonction.

REGISTRE | Revenu Québec (revenuquebec.ca)

ACTIVITÉS ET ÉQUIPEMENT NON AUTORISÉS

Voici une liste de choses qui vont à l'encontre de la politique Safe Fleet et qui sont défendues :

- **Transport d'animaux de compagnie. Les frais de nettoyage seront facturés au conducteur.**

- **Fumer/vapoter dans le véhicule. Les frais de reconditionnement ou de nettoyage seront facturés au conducteur.**
- Transporter des passagers ou des colis moyennant rémunération à titre de conducteur Uber ou Lift.
- Faire monter des autostoppeurs.
- Transporter des armes à feu, d'autres armes, des matières dangereuses ou du matériel/des échantillons biologiques pouvant être une source de risque, sauf si cela a été préautorisé et que ces articles sont transportés à des fins commerciales.
- Attaches pour remorque.
- Pousser/tirer un autre véhicule.
- Remorquer un autre véhicule.

En vertu de certaines lois provinciales, de la performance des voitures et de l'analyse de la revente des voitures de fonction, il a été décidé que l'équipement ci-dessous ne doit pas être installé sur les voitures de fonction fournies par la compagnie :

- Système d'interrupteur d'allumage avec éthylomètre
- Attache pour remorque
- Porte-ski/support à vélo/Porte-bagages/coffre de toit (voir ci-dessous)
- Accessoires installés après la réception de la voiture
- Détecteurs de radar
- Plaques d'immatriculation personnalisées
- Vitres d'auto teintées (voir ci-dessous)

La pellicule transparente pour vitres d'auto offre une protection contre les rayons UV, et réduit la chaleur et l'éblouissement à l'intérieur du véhicule. À la demande du conducteur, la pose d'une pellicule teintée (bloquant jusqu'à 25 % de la lumière) est permise sur toutes les vitres, à l'exception du pare-brise, dans la mesure où les lois locales et provinciales l'autorisent. Les frais d'installation associés doivent être facturés par l'intermédiaire du MAP. L'approbation préalable par le MAP est obligatoire. Les conducteurs qui ne se conforment pas à cette exigence seront responsables de tous les frais de pose et de retrait.

SUPPORTS À VÉLO

- Les supports à vélo sont approuvés.
- Les attaches pour remorque sont interdites.
- L'installation doit être fait de façon à ce que le véhicule ne présente aucun dommage visible.
- Le coût de l'équipement doit être pris en charge par l'employé et non reporté dans Concur.
- Si votre véhicule est équipé d'origine d'une galerie de toit, vous pouvez l'utiliser pour y accrocher un support à skis, à vélo ou à kayak, un coffre de toit, etc.
- Soyez vigilant en ce qui a trait aux zones entourant votre véhicule, aux structures basses et à la hauteur libre dans les garages.

TROUSSES DE SÉCURITÉ, ÉCRANS DE SÉCURITÉ ET COUVRE-BAGAGES
Vous devez avoir une trousse de sécurité dans votre véhicule. Dans le mois qui suit la réception d'un nouveau véhicule, vous recevrez automatiquement une trousse de sécurité.
Pour obtenir une trousse de sécurité, communiquer avec Wheels au 1 855 768-2105. Les trousses de sécurité ne sont disponibles que pour les véhicules pris à bail et non pour les véhicules de location. Il vous revient de maintenir le contenu de cette trousse en bon état, de la garder dans la voiture et de la transférer dans votre prochaine voiture.
Pour protéger les conducteurs d'une voiture du parc automobile, notre politique de sécurité exige l'installation d'écrans de sécurité ou de couvre-bagages sur toutes les minifourgonnettes et tous les véhicules multisegments fournis par la compagnie. L'objectif de cette politique est d'assurer que les fournitures, l'équipement, les échantillons, le matériel promotionnel ou tout autre article sont en sécurité et ne peuvent pas être projetés dans le véhicule lors d'arrêts soudains.

Dès réception de la commande de la voiture, Wheels commandera automatiquement les écrans de sécurité spécifiques exigés par certaines filiales, à titre d'option supplémentaire, sans frais. Ces écrans préassemblés seront envoyés directement au conducteur peu de temps avant la livraison d'un nouveau véhicule, avec des instructions pour une auto-installation facile. Des directives simples expliquent comment installer et retirer facilement l'écran si le conducteur doit utiliser le véhicule pour un usage personnel. Si un conducteur dispose déjà d'un écran de sécurité dans son véhicule, il lui incombe de transférer cet écran dans son nouveau véhicule lors de la livraison. Un nouvel écran ne sera pas commandé si un écran existant peut être transféré.

IMMATRICULATION DE LA VOITURE DE FONCTION
Wheels lancera donc le processus de renouvellement de l'immatriculation pour chaque voiture. **De 60 à 90 jours avant la date limite de renouvellement, vous recevrez les directives** sur la façon de rassembler les documents requis, ce qui tombe sous la responsabilité du conducteur en vertu des lois provinciales. Il peut s'agir d'attestation de sécurité, de composantes non polluantes, d'inspection, etc.

Veuillez répondre aux exigences indiquées dans la lettre et envoyer les documents demandés à l'adresse suivante :

Attn. Compliance Services
Wheels Inc.
666 Garland Place,
Des Plaines, IL 60016

Wheels doit recevoir ces renseignements au moins 45 jours avant l'expiration de la validité des vignettes du véhicule. Trente (30) jours avant la date limite, Wheels produit les documents requis auprès des gouvernements provinciaux et acquitte les droits et taxes requis. Les conducteurs recevront leur vignette chez eux.

Il vous revient de ne pas oublier la date d'expiration des plaques d'immatriculation de votre voiture de fonction et, donc, de communiquer avec Wheels au 1 855 768-2105 si vous ne recevez pas l'avis de renouvellement de sa part, 30 jours avant la date d'expiration.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION
Si vous recevez votre certificat d'immatriculation par la poste, veuillez le transmettre immédiatement à Wheels, à l'adresse suivante :

Attn. Title Management
WHEELS INC.
666 Garland Place,
Des Plaines, IL 60016
Wheels 1 855-768-2105

ASSURANCES
Les conducteurs de Johnson & Johnson sont assurés en vertu de la police d'assurance automobile souscrite auprès de Zurich. Ils sont obligés de signaler au plus tôt (comme cela est précisé à la section Collisions / Incidents) toutes les situations pouvant donner lieu à une réclamation en vertu de cette police.
Le fait de ne pas informer l'assureur en temps opportun et de ne pas coopérer avec lui peut compromettre la position de l'assureur et mettre en péril la couverture d'assurance.
Le fait d'aviser rapidement la compagnie d'assurance permet la tenue en temps opportun d'une enquête et d'une évaluation et garantit la préservation des preuves matérielles.

CERTIFICAT D'ASSURANCE
Si vous avez perdu ou égaré votre certificat d'assurance, veuillez appeler Wheels au 1 855 768-2015 pour en demander un autre exemplaire.

COUVERTURE RESPONSABILITÉ
La police d'assurance automobile souscrite auprès de la compagnie Zurich couvre votre voiture de fonction seulement en ce qui a trait à la responsabilité et ne vous couvre pas lorsque vous conduisez un autre véhicule.

La couverture-responsabilité rembourse autrui pour les dommages tant corporels que matériels et couvre aussi les frais de défense juridique et le montant du règlement – jusqu'à concurrence de la limite prévue au contrat – si vous êtes jugé responsable de la collision.

Marsh remet de nouveaux certificats d'assurance (portant le numéro de police) avant le renouvellement (le 1er mars de chaque année). Vous devriez recevoir cette carte à domicile, environ deux semaines avant l'expiration de votre carte actuelle.

Le certificat doit être conservé dans la boîte à gants, pour le retrouver facilement. Vous pouvez aussi en demander des exemplaires supplémentaires auprès de Wheels (1 855 768-2105).

GARANTIE COLLISION ET GARANTIE TOUS RISQUES
Johnson & Johnson a choisi d'avoir une garantie collision et une garantie tous risques auto-assurées (payées à même les profits de l'entreprise). Les coûts ne sont pas remboursables en vertu de la police d'assurance auto mise en place par Marsh Canada Limited (le courtier).

GARANTIE « NON-ASSURANCE DES TIERS »
L'assureur est tenu d'offrir à Johnson & Johnson l'option d'une garantie appelée « non-assurance des tiers ». Cette couverture s'appliquerait si vous étiez impliqué dans une collision

avec un conducteur qui n'a pas de couverture d'assurance responsabilité ou dont la couverture est insuffisante. Comme la plupart des autres grandes entreprises, Johnson & Johnson n'opte pas pour cette couverture, à moins qu'elle soit obligatoire en vertu de la loi.

COUVERTURE D'ASSURANCE – BIENS PERSONNELS

La police d'assurance souscrite par Johnson & Johnson **ne comporte pas de couverture pour le vol de biens personnels** (p. ex., appareils-photos, bâtons de golf, vêtements, disques et autres supports d'information, etc.) laissés dans la voiture de fonction. Ce risque doit donc être couvert par votre police d'assurance habitation personnelle.

AUTRES COUVERTURES

Si la collision causant des blessures s'est produite au moment d'un déplacement de nature personnelle, l'employé serait admissible à des prestations du régime de soins de santé de la compagnie.
Pour de plus amples renseignements : Service fédéral d'indemnisation des accidentés du travail

LETTRE D'EXPÉRIENCE

Pour obtenir une lettre d'assurance afin de souscrire une assurance privée pour un véhicule, envoyez un courriel à l'adresse jjfleet@Wheels.com, et y inclure les renseignements suivants :

- Nom du conducteur
- Adresse courriel
- Date d'adhésion du conducteur au programme SAFE FLEET
- Toujours à l'emploi de la compagnie et conduisant une voiture de fonction oui/non

Les lettres d'expérience sont rédigées par Zurich, uniquement à l'intention des employés de Johnson & Johnson.

TRANSFERTS ENTRE PROVINCES

Si vous déménagez dans une autre province, contactez Wheels au 1 855 768-2105, car il pourrait être nécessaire de remplacer le véhicule par un autre et/ou de réenregistrer la plaque d'immatriculation.
Si un changement d'immatriculation est nécessaire et que vous connaissez votre nouvelle adresse 60 jours avant le déménagement, Wheels traitera le transfert entre provinces. Les nouvelles plaques seront envoyées à votre nouveau domicile. Toutefois, dans le cas où vos plaques actuelles expireront d'ici les 60 prochains jours, Wheels vous enverra un colis contenant les documents nécessaires au transfert, que vous ferez auprès du ministère des Transports de votre nouvelle province.

INFRACTIONS ET AMENDES

Les amendes et pénalités imposées au conducteur pour les infractions au Code de la route lorsqu'il conduit sa voiture de fonction sont à la charge de ce conducteur. Elles ne sont pas remboursables et ne peuvent pas être reportées dans le système de dépenses Concur.
Les conducteurs d'une voiture de fonction doivent respecter les modalités inscrites sur les contraventions, notamment le délai de paiement et le processus de contestation. Si une contravention n'est pas payée à temps, un deuxième avis sera envoyé à Wheels, du fait que cette société administre le parc automobile et est le propriétaire enregistré du véhicule.

À titre d'administrateur du parc automobile de J&J et de propriétaire enregistré du véhicule, Wheels procède au paiement. Lorsqu'une contravention est réglée par Wheels, un supplément de 25 $ pour frais d'administration est ajouté au montant de la contravention.

Les conducteurs seront avisés des contraventions impayées, y compris les frais. On leur demandera de se connecter à leur compte Wheels et de soumettre le paiement par l'intermédiaire de DriverTools. Un avis de paiement de l'infraction demeurera dans leur compte DriverTools jusqu'à ce que l'infraction soit payée.

Si vous désirez contester une contravention, il vous incombe d'en aviser Wheels et de contester sans délai pour éviter les situations suivantes : voiture mise en fourrière, délai lors du renouvellement de l'immatriculation du véhicule, suspension de l'immatriculation (qui est au nom de la société de location) ou transmission de la contravention à Wheels.

Wheels paiera les contraventions pour excès de vitesse détectées par radar photo, puisque c'est au propriétaire inscrit du véhicule que ces contraventions sont envoyées. Le conducteur de la voiture est responsable de régler cette contravention et les frais d'administration de 25 $ imputés par Wheels.

STATIONNEMENT
Le conducteur désigné du véhicule est responsable de payer les contraventions de stationnement.

Johnson & Johnson ne rembourse pas les frais de stationnement résidentiel.

AUTOROUTE À PÉAGE 407ETR
Si vous conduisez votre voiture de fonction sur l'autoroute 407ETR, vous devrez commander un transpondeur et assumer les frais associés à son utilisation. POLITIQUE RELATIVE À L'AUTOROUTE À PÉAGE 407ETR

DÉPLACEMENTS AUX ÉTATS-UNIS
La carte-essence Wheels fonctionne aux États-Unis et peut être présentée dans les stations d'essence de ce pays.
L'assurance de Johnson & Johnson vous couvre si vous conduisez aux États-Unis, mais pas au Mexique.

Le passage de la frontière nécessite une preuve de propriété (certificat d'immatriculation), une carte Nexus ou un passeport, et une carte d'assurance automobile interprovinciale pour les non-résidents. Vous pouvez obtenir le certificat de preuve de propriété et la carte d'assurance automobile interprovinciale des non-résidents en vous adressant à Wheels au 1 855 768-2105.

VOITURE DE LOCATION
Les nouveaux employés peuvent recevoir une voiture de location provisoire jusqu'à ce qu'un véhicule de réserve du parc automobile puisse leur être attribué. Wheels et l'agence de location se coordonneront avec vous. Les transactions de location ne doivent être effectuées que par l'intermédiaire de Wheels. Il est interdit de louer une voiture par tout autre moyen.

La politique de location de Johnson & Johnson ne permet que des véhicules pleine grandeur. Les véhicules de luxe, haut de gamme et utilitaires sport ne sont autorisés pour aucun conducteur – sans exception. Il est interdit de voyager aux États-Unis dans une voiture de location.

ASSURANCE SUR LA VOITURE DE LOCATION
L'agence de location fournira une couverture responsabilité civile, collision et tous risques pour ses propres véhicules. L'assurance supplémentaire proposée par l'agence de location n'est pas nécessaire et doit être refusée.

En vertu des politiques de l'agence de location, **vous n'êtes pas couvert pour les objets personnels** (p. ex., ordinateurs portables, appareils photo, bâtons de golf, sièges d'auto, vêtements, cassettes, CD, etc.) laissés dans votre voiture. Les pertes de biens personnels doivent être couvertes par votre police personnelle de propriétaire ou de locataire.

Avisez l'agence de location si vous voulez ajouter un membre admissible de votre famille comme conducteur autorisé. Il incombe à l'employé d'acheter une assurance pour couvrir les conducteurs qui ne sont pas des employés de Johnson & Johnson. Voir la section **Conducteurs autorisés** pour savoir comment ajouter un membre de la famille admissible comme conducteur autorisé dans le cadre de la politique SAFE FLEET.

CONSIGNATION DU KILOMÉTRAGE DE LA VOITURE DE LOCATION
Les kilomètres professionnels et personnels doivent être déclarés sur tous les véhicules de location (locations provisoires, pour entretien ou pour réparations de collision). Déclarez-les à la page *Rental Vehicle* du site Web de Wheels. L'avantage imposable sera calculé en fonction du type de véhicule attribué au conducteur, et non en fonction du tarif de location à court terme. Notez et conservez dans vos dossiers votre kilométrage professionnel et personnel.

RAVITAILLEMENT EN CARBURANT DE LA VOITURE DE LOCATION
Utilisez la carte de carburant Wheels pour faire le plein de la voiture de location provisoire. Utilisez le numéro de la voiture de location, suivi d'un zéro comme NIP. Par exemple, le NIP du carburant pour le véhicule C12345 serait 123450.
Le conducteur recevra une carte de carburant de BMO et une lettre séparée contenant le NIP, dans un délai de 10 à 14 jours. Si une collision ou un incident se produit alors que vous êtes dans une voiture de location provisoire, le signaler à Wheels et à Enterprise.

CARTE-ESSENCE et NIP
La carte-essence est attribuée au véhicule et non au conducteur. **Le kilométrage exact doit être saisi au moment de l'achat du carburant (sans les dixièmes) afin de déterminer le remplacement du véhicule et de saisir le kilométrage réel.** La carte-essence ne peut être utilisée que pour faire le plein du véhicule assigné; n'utilisez pas votre carte pour faire le plein d'autres véhicules. La carte-essence ne couvre que les achats de carburant. Les conducteurs doivent payer les frais de lave-auto normaux/réguliers, le liquide de lave-glace et les péages acquittés à des fins professionnelles.
Le NIP vous est envoyé séparément par la poste.
Vous recevrez une nouvelle carte-essence et un nouveau NIP pour chaque véhicule qui vous sera attribué.

Si vous recevez votre véhicule **avant d'avoir reçu votre carte-essence et votre NIP, contactez-nous immédiatement.**
En attendant de recevoir votre carte-essence par la poste, utilisez votre carte de crédit d'entreprise et reportez les pleins de carburant dans Concur.

SÉLECTION DE LA VOITURE DE FONCTION
Chaque année, le service d'approvisionnement du parc automobile de l'entreprise examine soigneusement les options de véhicules en fonction de la politique de sécurité des véhicules (Vehicle Safety 465), c'est-à-dire des véhicules qui obtiennent les meilleures cotes de sécurité de la NHTSA (*National Highway Traffic Safety Administration*) et de l'IIHS (*Insurance Institute for Highway Safety*), qui respectent notre engagement écologique de réduire les émissions de CO2, qui augmentent le nombre de kilomètres parcourus et qui tiennent compte du confort, du prix d'achat et de la valeur de revente. Aucun autre véhicule ne sera pris en considération.

L'adaptation du véhicule sera autorisée pour des affections approuvées ou telles que définies dans la Loi canadienne sur l'accessibilité. Aucune autre exception n'est autorisée, car nous avons validé les considérations relatives aux personnes et aux chargements avec la haute direction.
Le programme de véhicules du parc automobile est administré en partenariat avec Wheels et le service d'approvisionnement mondial. Le programme de sécurité des conducteurs est administré par SAFE FLEET.

EXCEPTIONS RELATIVES AUX VÉHICULES DU PARC AUTOMOBILE
Les exceptions relatives aux véhicules du parc automobile ne sont pas autorisées, car les dispositions relatives aux passagers et au chargement ont été validées par la haute direction et les services d'approvisionnement mondiaux. Un accommodement médical peut être envisagé pour une condition médicale approuvée telle que définie dans la Loi canadienne sur l'accessibilité. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter J&J Global Services au 1 855 345-9582 ou visiter le www.jnjgsportal.com<http://www.jnjgsportal.com. Pour signaler un accommodement médical, contactez Louise Ellis lellis4@its.jnj.com.

Aucune autre exception n'est autorisée, les dispositions relatives aux passagers et aux chargements ayant été approuvées par la haute direction et les responsables de l'approvisionnement au niveau mondial.

REMPLACEMENT DE LA VOITURE DE FONCTION
L'un des principaux objectifs du Service d'approvisionnement en véhicules est de réduire le plus possible la plus grande dépense inhérente à notre parc automobile : la dépréciation. Pour gérer cette dépense le mieux possible, Johnson & Johnson nous applique une politique de remplacement optimal, une meilleure pratique dans le secteur des parcs automobiles, afin de minimiser la dépréciation des véhicules. Ainsi, nous gérons le remplacement des voitures en fonction de la marque et du modèle, plutôt qu'en fonction d'une règle arbitraire ou fixe qui serait fondée sur le nombre de mois d'utilisation ou le nombre de kilomètres parcourus jusqu'ici. La commande d'une voiture de remplacement peut se faire vers la fin de l'été, et la nouvelle voiture est livrée en automne.

Les voitures peuvent être remplacées lorsqu'elles atteignent 110 000 kilomètres ou 48 mois de service, selon la première éventualité, sauf s'il existe de bonnes raisons sur le plan commercial

de les remplacer avant ou après. Ces paramètres de mois ou de kilomètres ne sont donnés qu'à titre de lignes directrices.

Remarque : En vertu de nos contrats de location-bail, toutes les voitures doivent être conservées en location à long terme pendant AU MOINS 12 mois avant qu'elles fassent l'objet d'une revente.

Lorsqu'une nouvelle commande est passée, Wheels la traite directement auprès du fabricant. Il s'agit de la méthode la plus économique pour commander un véhicule, mais elle nécessite une planification en raison des délais de production du fabricant. La commande à l'usine permet d'obtenir le meilleur prix, de s'assurer que le véhicule est équipé selon les spécifications de Johnson & Johnson et de fournir aux conducteurs la voiture de leur choix.

Vous disposez d'un délai approprié pour passer votre commande. On s'attend à ce que vous évaluiez les choix de véhicules, notamment en faisant des essais de route, avant de faire votre sélection. Si votre commande n'est pas reçue dans le délai précisé, J&J commandera un véhicule en votre nom. Les commandes reçues après la date limite établie seront évaluées au cas par cas.
Remarque : Avant la livraison de votre voiture de fonction, vous recevrez une carte-essence Wheels et un passeport MAP. Celui-ci contient un calendrier d'entretien préventif, les politiques, les fournisseurs de services attitrés à l'échelle nationale et des recommandations au sujet des pneus et des vitres d'auto.

OPTIONS PAYÉES PAR LE CONDUCTEUR
Le conducteur peut payer directement à Wheels les options qu'il souhaite ajouter à la voiture. Ces options ne sont pas remboursables au conducteur à la fin du contrat de location. Un conducteur ne peut pas ajouter d'options qui feraient passer son véhicule de fonction à une voiture de catégorie supérieure. Il n'est pas permis non plus de changer de modèle, de type de moteur ou de type de transmission. L'impact des options payées par le conducteur si l'employé achète son véhicule de flotte est abordé à la section suivante. Appelez Wheels au 1 855 768-2105 pour discuter plus en détail des options.

STATUT DE LA COMMANDE D'UNE VOITURE DE FONCTION
Vous pourrez connaître le statut de votre commande en appelant Wheels au 1 855 768-2105 ou en cliquant sur l'onglet *Driver Tools* sur http://www.wheels.com/. L'information sur le statut de la commande d'un nouveau véhicule est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par année sous l'onglet Driver Tools du site de Wheels. Cliquez sur *Driver Tools* et utilisez les informations que vous avez choisies pour ouvrir une session. Vous pouvez télécharger l'appli Wheels Mobile Assistant sur un appareil intelligent pour recevoir des alertes concernant l'état de la commande.

CONFIRMATION DE COMMANDE D'UNE VOITURE DE FONCTION
Le jour où il aura passé sa commande de nouveau véhicule auprès de Wheels, le conducteur recevra un courriel confirmant sa commande. Cette confirmation précisera le nouveau numéro du nouveau véhicule, les options choisies, ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du concessionnaire qui livrera la voiture. Le conducteur doit examiner le contenu de la confirmation pour s'assurer que tout est exact, surtout en ce qui a trait aux options choisies. Si un renseignement est erroné, il doit communiquer avec Wheels dans les plus brefs délais, au

1 855 768-2105. Remarque : Si vous attendez avant d'aviser Wheels, le fabricant du véhicule pourrait être dans l'impossibilité d'apporter des corrections.

RETOUR D'UNE VOITURE DE FONCTION
Si vous n'achetez pas la voiture de fonction, l'entreprise de location-bail la vendra lors d'une vente aux enchères.

L'état dans lequel la voiture de fonction est laissée relève de la responsabilité du conducteur. Vous êtes tenu de retourner le véhicule dans le même état que celui dans lequel vous l'avez reçu. Dès votre départ, Wheels enverra à votre superviseur recevra le rapport de dommage au véhicule, et vous serez tenu financièrement responsable de tout dommage ou problème mécanique non signalé.
Lorsque vous retournez votre véhicule, assurez-vous que les articles suivants soient dans le véhicule :
1. Les deux jeux de clés
2. La carte d'assurance
3. Le certificat d'immatriculation
4. Le passeport MAP
5. Les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver

Gardez votre trousse de sécurité avec vous et contactez dedicatedsupport@407etr.com pour mettre à jour votre **Transpondeur de la 407**.

Wheels vous fera parvenir les articles suivants :
1. Une nouvelle carte-essence
2. La carte-assurance
3. Le certificat d'immatriculation
4. Le passeport MAP

ACHAT DE LA VOITURE DE FONCTION
Les employés et les membres de leur famille admissibles (contactez ASKGS pour plus de précisions) peuvent acheter la voiture de fonction si elle est désignée comme étant sur le point d'être remplacée. Dans certains cas, si un conducteur quitte Johnson & Johnson, il peut acheter son véhicule (contactez ASKGS pour plus de précisions). Veuillez appeler Wheels au 1 855 768-2105 pour obtenir une proposition de prix. Étant donné que le marché des véhicules d'occasion est dynamique, il se pourrait que le prix réel demandé au moment de l'achat diffère du prix proposé initialement.

Le prix de vente proposé sera le montant le plus élevé entre la juste valeur marchande et la valeur comptable (« valeur au livre »). L'état de la voiture n'est pas pris en compte, car il est présumé que toutes les voitures présentent une « usure normale ». Le prix proposé reflétera le kilométrage actuel et le modèle de voiture tel que livrée à l'employé, mais la valeur des options assumées financièrement par l'employé sera exclue. Cela représente un prix juste pour l'employé s'il avait payé de sa poche certaines options qui conservent leur valeur. Les prix proposés sont bien inférieurs aux prix du marché. Les voitures sont vendues « telles quelles » et les prix mentionnés sont fermes, donc NON négociables.

Les véhicules de Johnson & Johnson sont vendus « tels quels ». Les travaux de réparation excessifs effectués avant que la voiture de fonction soit vendue à l'employé pourraient être remis en question. Les voitures qui ont connu des ennuis mécaniques considérables ou qui ont été impliquées dans une collision majeure ne seront PAS proposées à l'achat.

La couverture en vertu de l'assurance personnelle devra être en vigueur lorsque vous remettez les documents et le paiement requis pour acheter la voiture. Voir la section **LETTRE D'EXPÉRIENCE** pour savoir comment souscrire une assurance privée.

MOUVEMENT DES EMPLOYÉS
NOUVEAUX EMPLOYÉS
Wheels contactera les nouveaux employés de Johnson & Johnson et leur fournira une voiture de location provisoire jusqu'à ce qu'un véhicule du parc automobile puisse leur être attribué. Si un cycle de commande est actif, et qu'un véhicule du parc automobile n'est pas disponible, un lien pour commander un nouveau véhicule vous sera fourni. Si un conducteur reçoit un véhicule du parc automobile présentant des dommages, il doit contacter immédiatement le Service de gestion des accidents de Wheels, au 1 855 768-2105.

Les nouveaux employés qui travaillent au siège social et ont déjà une voiture en location-bail à titre personnel devraient tenter de résilier leur contrat de location. Si cela n'est pas possible, et jusqu'à la fin de la location en cours, ils seront admissibles à un remboursement au taux standard, par kilomètre, conformément à la politique de remboursement des dépenses de J&J. Ce taux est établi pour couvrir le carburant, l'entretien, les réparations, l'assurance et la dépréciation. Les employés qui touchent une allocation forfaitaire pour les kilomètres parcourus ne recevront PAS de carte-essence Wheels ni de passeport MAP qui permettent aux titulaires d'une voiture de fonction de régler leurs dépenses de carburant, de réparations et d'entretien. En outre, ces employés doivent conserver leur assurance prise sur leur véhicule en location-bail, car la police d'assurance de Johnson & Johnson ne couvre pas les voitures immatriculées au nom d'un particulier.

Dans le cas des employés qui ont besoin d'une voiture de notre parc automobile pour effectuer leur travail, pour des raisons liées aux assurances et à la responsabilité, ceux-ci devront absolument utiliser une voiture du parc automobile. Au besoin, il faudra recourir à la location à court terme d'une voiture (par l'intermédiaire de Wheels) si aucune voiture du parc automobile n'est disponible.

Les employés qui sont admissibles à une voiture de fonction doivent prendre part au programme SAFE FLEET.

PROMOTION
Lorsque les RH annoncent qu'un conducteur admissible a eu une promotion et a droit à une voiture de catégorie supérieure, Wheels proposera les 2 options suivantes à l'employé promu :

(1) conserver le véhicule actuel jusqu'à la fin de son crédit-bail, moment auquel il peut commander une voiture de catégorie supérieure (généralement entre août et mars),

(2) en fonction de la disponibilité, offrir un véhicule de catégorie supérieure. Dans ce cas, le conducteur pourra également changer de voiture à la prochaine occasion de commander un véhicule.

TRANSFERT
À des fins de perfectionnement professionnel, il pourrait arriver qu'un employé soit temporairement affecté à un poste qui, normalement, n'est pas assorti d'une voiture de fonction. Dans la mesure où il est prévu de réintégrer l'employé dans un poste admissible à une voiture de fonction d'ici les 24 prochains mois, il sera autorisé à conserver l'usage complet de la voiture de fonction et l'emploi de la carte-essence Wheels.
Si, dans le délai de 24 mois, il n'a pas été décidé d'affecter l'employé dans un poste admissible à une voiture de fonction, l'employé pourra acheter la voiture de fonction alors à sa disposition, conformément à la politique de l'entreprise.

EMPLOYÉS CONTRACTUELS
Les employés contractuels qui occupent un poste admissible à une voiture de fonction pourraient se voir confier un véhicule loué à court terme pour la durée de leur affectation. Wheels fera tout son possible pour fournir à l'employé une voiture de location provisoire jusqu'à ce qu'un véhicule du parc automobile soit disponible.

CONGÉ DE MATERNITÉ / PARENTAL
La compagnie assumera les frais de location mensuels et les frais d'utilisation de la voiture. L'utilisation d'une voiture de fonction pendant un congé de maternité ou congé parental est considérée entièrement personnelle. Tous les kilomètres parcourus seront donc « personnels » au moment d'établir le calcul des avantages imposables. Veuillez fournir votre adresse courriel personnelle à Wheels aux fins de communication pendant votre congé.

S'il est prévu que la voiture sera remplacée à une date qui tombe pendant le congé de maternité ou parental, elle sera plutôt remplacée lors du prochain cycle de commande, une fois l'employé(e) revenu(e) de son congé.

INVALIDITÉ DE COURTE DURÉE
Un employé conduisant une voiture de fonction qui s'absente en raison d'un congé pour invalidité de courte durée sera autorisé à conserver l'usage complet de la voiture.
L'utilisation d'une voiture de fonction pendant un congé d'invalidité de courte durée est considérée entièrement personnelle. Tous les kilomètres parcourus seront donc « personnels » au moment d'établir le calcul des avantages imposables.

INVALIDITÉ DE LONGUE DURÉE
Un employé conduisant une voiture de fonction qui s'absente en raison d'un congé pour invalidité de longue durée doit retourner la voiture et la carte-essence à la compagnie.

CONGÉS SANS SOLDE AVEC RESTRICTIONS DE CONDUITE
Les employés en congé non approuvé ou sans solde ne peuvent pas bénéficier d'une voiture de fonction. Wheels organisera la reprise du véhicule et le conducteur est tenu de s'y conformer dans les 48 heures suivant l'appel ou le courriel.

Dans toutes les autres situations de mouvement de personnel, le conducteur doit conserver sa voiture de fonction actuelle jusqu'à la prochaine période de renouvellement visant le véhicule.

Les exceptions à la politique doivent être approuvées par le gestionnaire de l'employé et le membre du conseil d'administration responsable des RH. Ces exceptions seront incluses dans l'avis écrit transmis à l'employé au sujet des changements qui touchent son emploi.

CESSATION D'EMPLOI
Si la **cessation d'emploi découle d'une décision de l'entreprise**, au besoin, et à la discrétion de l'équipe des RH, l'employé pourrait se voir accorder dix (10) jours ouvrables pour retourner la voiture à Wheels. *Sauf mention contraire dans la lettre de cessation d'emploi.

Si la **cessation d'emploi découle d'une décision de l'employé**, la voiture doit être retournée à Wheels au plus tard le dernier jour de travail de l'employé.

Acertus Transportation 800 728-9235 wheelstransport@acertusdelivers.com contactera l'employé pour réserver la date et l'heure pour le retour de la voiture de fonction.

ALLOCATION
Les employés qui ont droit à une voiture de fonction peuvent opter pour l'option d'allocation de voiture de fonction lorsqu'ils sont nouvellement admissibles à cet avantage ou à la fin du bail de leur voiture de fonction actuel. Les employés possédant un véhicule considéré comme fonctionnel/outil de travail n'ont pas droit à l'allocation. Pour de plus amples renseignements, contactez Leslie Parsons à lparson@ITS.JNJ.com

EXIGENCES SAFE FLEET
Les employés détenteurs d'une voiture de fonction et les membres de la famille admissibles sont tenus de suivre les politiques requises par SAFE FLEET à l 'échelle mondiale et le Service de gestion du parc automobile de l'entreprise.

1. Revenir à la maison sains et saufs au terme de la journée de travail
2. Effectuer la formation requise
    - Vérification annuelle du dossier du conducteur et des membres de sa famille admissibles
    - Module annuel de formation de conduite en ligne de VRM pour le conducteur et les membres de sa famille admissibles
    - Programme de formation au volant avec instructeur (nouveaux employés, puis tous les 3 ans).
    - Conversation annuelle/conduite commentée avec le superviseur sur la sécurité au volant
3. Respecter les politiques suivantes :
    - Politique canadienne sur le parc automobile
    - 465 Vehicle Safety[BJ[1]
    - Code de conduite en matière de sécurité des véhicules du parc automobile

VÉRIFICATION ANNUELLE DU DOSSIER DE CONDUCTEUR
Le conducteur d'une voiture de fonction et tout membre de la famille autorisé doivent détenir un permis de conduire valide émis dans leur province de résidence. Un conducteur doit toujours avoir son permis de conduire, son certificat d'immatriculation et sa carte-assurance sur lui lorsqu'il conduit la voiture de fonction.

Si votre permis de conduire a été suspendu ou révoqué pour quelque raison que ce soit, vous devez en informer votre gestionnaire et SAFE FLEET dans les 24 heures. La suspension du permis de conduire d'un membre de la famille admissible mène à l'interdiction, pour cette personne, de conduire la voiture de fonction, et ce, jusqu'à ce que son permis de conduire lui soit rendu et qu'il ne soit plus considéré comme un conducteur à risque. Si un employé est transféré dans une autre province, il doit obtenir un nouveau permis de conduire et de nouvelles plaques d'immatriculation dans les 60 jours suivant son arrivée dans l'autre province.

ANTÉCÉDENTS DE CONDUITE INACCEPTABLES
Les critères ci-dessous ont été établis pour éliminer les candidats qui ont des antécédents de conduite non sécuritaire, selon le PROGRAMME DU DOSSIER DE CONDUCTEUR DE SAFE FLEET.

Un candidat sera considéré comme inadmissible à l'embauche si, au cours des trois dernières années, une ou plusieurs des infractions suivantes se sont produites :

- Infraction en lien avec la conduite en état d'ébriété ou sous l'influence d'une drogue;
- Suspension ou révocation du permis de conduire;
- Condamnation pour conduite dangereuse;
- Délit de fuite (avoir quitté la scène d'une collision), tel que défini par la province où ce délit a été commis;
- Le fait d'avoir été déclaré en faute en lien avec une collision mortelle, tel que défini dans la loi de la province où l'accident est survenu.

CONDUITE EN ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ
Les directives de Johnson & Johnson en matière d'alcool, de drogues et de médicaments d'ordonnance ont pour but de protéger nos conducteurs, les membres de leurs familles, les autres conducteurs et les citoyens des collectivités. Nous tenons à éviter les blessures et les pertes des biens matériels de l'entreprise pouvant survenir par suite d'un accident dû à la conduite en état d'ébriété.

- Il est strictement interdit de conduire une voiture de fonction sous l'influence de l'alcool. Cela s'applique à la conduite d'une voiture de fonction pour un usage professionnel ou personnel, ainsi qu'à la conduite d'un autre véhicule pour un usage professionnel.
- Il est interdit de conduire un véhicule pour un usage professionnel avec des facultés affaiblies (alcool, drogue ou fatigue).
- Consulter la Norme de sécurité des véhicules et le Code de conduite en matière de sécurité des véhicules du parc automobile.

Wheels traitera également l'avis de résiliation requis et le relevé du kilométrage, en coordination avec le Service d'approvisionnement en véhicules du parc automobile.

POLITIQUE RELATIVE AU TÉLÉPHONE CELLULAIRE

a) Il est défendu aux conducteurs d'utiliser un appareil électronique portable ou mains libres[1] pendant que le véhicule est en marche[2]. Ils peuvent toutefois utiliser des applications de navigation comme Apple/Android CarPlay, pourvu qu'ils suivent les règlements énoncés à la section H plus bas. Lorsque la réglementation locale le permet, on peut demander leurs relevés de cellulaire aux conducteurs impliqués dans des collisions. S'il est établi que le conducteur a utilisé un téléphone ou tout autre appareil électronique portable ou mains libres au volant, un avertissement écrit lui sera remis, et il devra suivre une formation. Les violations subséquentes pourraient entraîner nécessiter des mesures disciplinaires supplémentaires, y compris le licenciement.

b) N'acceptez pas d'appels entrants, ne participez à aucune conférence téléphonique et ne faites pas d'appels, à moins que le véhicule soit immobilisé et garé dans un endroit sûr. L'accotement n'est pas considéré comme un endroit sûr; un stationnement est une option plus sûre. Si vous entendez qu'un de vos collègues conduit pendant une conférence téléphonique, demandez-lui de raccrocher et de rappeler lorsqu'il sera garé en toute sécurité. Si votre gestionnaire vous demande de participer à une conférence téléphonique ou à tout autre appel pendant que vous conduisez, contactez le directeur mondial de la sécurité au bureau et au volant.

c) Concentrez-vous sur la conduite sécuritaire du véhicule et prenez toutes les précautions nécessaires pour minimiser les distractions possibles.

d) L'utilisation d'un casque d'écoute ou de mini-écouteurs est strictement interdite pendant que le véhicule est en marche.

e) Rangez les téléphones portables et autres appareils électroniques en lieu sûr, comme la boîte à gants, lorsque le véhicule est en mouvement.

f) Pour éviter les vols, rangez les biens de la compagnie en lieu sûr et hors de vue.

g) Suivez ces règles et les lois locales lors de l'utilisation d'un système de positionnement global (GPS) :

   a) Avant d'utiliser un GPS, lisez le livret qui l'accompagne pour prendre connaissance du mode d'emploi et des consignes de sécurité.
   b) Fixez solidement l'appareil GPS à utiliser en mode mains libres et auditif, dans un endroit qui peut fournir des informations en un coup d'œil (comme lorsque vous regardez le tableau de bord), et qui n'obstrue pas votre vue.
   c) Programmez votre destination avant de partir. N'entrez jamais de destination et ne changez jamais de destination lorsque le véhicule est en mouvement. Activez la fonction de sécurité du GPS limitant la saisie de données pendant la conduite, si cette fonction est offerte.
   d) Garez-vous correctement avant d'apporter des modifications au GPS.

---

[1] Comprennent les téléphones mobiles/intelligents permettant d'envoyer des messages texte ou des messages vocaux, les tablettes (iPad ou l'équivalent), les ordinateurs portables, les montres intelligentes ou les système des communication radio bidirectionnelle.

[2] Un véhicule qui se trouve temporairement sur le côté de la route ou dans la circulation, ou encore qui n'est pas garé correctement, est considéré comme un véhicule circulant sur la route.

e) Évitez d'utiliser des dispositifs de fixation au pare-brise, tels que des ventouses de mauvaise qualité, car elles pourraient se détacher de façon inattendue et causer une distraction.

h) Suivez ces règles lorsque vous utilisez une application de navigation CarPlay :
   1. Programmez votre itinéraire avant de partir.
   2. Démarrez la navigation.
   3. Verrouillez votre téléphone.
   4. Fixez le téléphone en mode mains libres dans un endroit sûr.
   5. Regardez la carte uniquement sur l'écran d'infodivertissement du véhicule.
   6. N'utilisez pas d'autres applications de votre téléphone en conduisant.
   7. N'entrez jamais de destination et ne changez jamais de destination lorsque le véhicule est en mouvement.
   8. Garez-vous correctement avant d'apporter des modifications à l'application de navigation.

POLITIQUE RELATIVE À LA CEINTURE DE SÉCURITÉ

Johnson & Johnson exige le port de la ceinture de sécurité par tous les passagers, à tous les sièges, en tout temps, quel que soit le type de véhicule. Les lignes directrices sur le port de la ceinture de sécurité sont conçues pour vous protéger, ainsi que votre famille, vos passagers et les autres conducteurs.

- La politique de Johnson & Johnson prévoit que les conducteurs et leurs passagers doivent porter une ceinture de sécurité lorsqu'ils conduisent pour le compte de l'entreprise, dans un véhicule fourni par la compagnie ou dans tout véhicule utilisé à des fins professionnelles (la NHTSA fournit des lignes directrices concernant les sièges de sécurité pour bébés recommandés).
- Dans les véhicules équipés de ceintures à sangle bandoulière automatique, la sangle abdominale doit aussi être bien attachée. La sangle d'épaule seule ne saurait procurer une protection efficace.

CONDUCTEURS AUTORISÉS/MEMBRES DE LA FAMILLE ADMISSIBLES

La politique relative aux conducteurs autorisés permet aux membres de la famille admissibles de conduire la voiture de fonction en dehors des heures de travail, de réunion et d'engagements de base de l'employé. L'utilisation en dehors des heures de bureau et pendant les congés autorisés est autorisée. La voiture de fonction ne doit pas être utilisée par les personnes suivantes : apprenti-conducteur collègue de Johnson & Johnson, conducteur d'une autre voiture du parc automobile, membre de la famille, parent ou ami.

Exigences concernant les conducteurs autorisés :

- Membre de la famille immédiate : conjoint/conjoint de fait (cohabitation depuis au moins 6 mois) tel que précisé par les services mondiaux, ou enfants adultes de 21 ans ou plus.
- Le membre de la famille admissible demeure à temps plein dans le logement de l'employé de Johnson & Johnson.
- Fournir au départ, puis annuellement, un résumé du dossier de conducteur.
- Détenir un permis de conduire valide.
- Ne présentent pas un risque élevé.
- Compléter les modules de formation requis.

- Avoir reçu l'autorisation officielle d'e-Driving - voir les directives ci-dessous.

Pour demander l'autorisation pour un membre de la famille admissible d'utiliser le véhicule :

- Envoyer leur nom tel qu'il figure sur leur permis de conduire à Kathy.Stitt@edriving.com.
- Vous recevrez une invitation par courriel à faire suivre au membre de la famille admissible pour une formation eDriving à compléter.
- Une fois la formation complétée et les résultats de la vérification du permis de conduire reçus et approuvés, eDriving vous enverra un courriel d'autorisation permettant au membre de votre famille de conduire la voiture de fonction.
- Ne laissez pas le membre de votre famille conduire la voiture de fonction tant que vous n'avez pas reçu l'autorisation d'eDriving.

Si, lors d'une demande initiale de vérification du dossier de conduite/permis de conduire, le membre de la famille admissible est identifié comme présentant un risque de niveau 3 selon le programme de vérification du dossier de conduite SAFE FLEET, il ne se verra pas accorder de privilèges de conduite.

Si la vérification du dossier de conduite d'un membre de la famille admissible autorisé indique un niveau de risque élevé 2 ou un niveau de risque 3, son droit de conduire sera immédiatement révoqué. Ce dernier peut présenter une nouvelle demande d'autorisation lorsque son niveau de risque n'est plus de 3.

Johnson & Johnson se réserve le droit de révoquer le privilège de conduire la voiture de fonction pour une période définie ou indéfinie si le comportement au volant du membre de la famille admissible peut potentiellement mettre en danger le conducteur ou Johnson & Johnson. Ces révocations seront déterminées à la seule discrétion de l'entreprise. La présente politique établit un ensemble de principes de sécurité qui doivent être reconnus et appliqués comme une norme pour Johnson & Johnson.

Il incombe à l'employé de J&J et aux membres de sa famille admissibles de se conformer aux modalités de cette politique et de ces directives. L'employé est également responsable de s'assurer que l'entreprise est informée de tout changement dans le statut de conducteur d'un membre de sa famille admissible. Si l'autorisation n'est pas prolongée ou est révoquée pour quelque raison que ce soit, il incombe à l'employé de Johnson & Johnson de s'assurer que le membre de sa famille admissible ne conduit pas la voiture de fonction. Outre les conditions énoncées ci-dessus, la violation de toute partie de cette politique peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

La voiture de fonction ne doit pas être utilisée par une personne qui apprend à conduire.

Les collisions impliquant un membre de la famille admissible seront imputées au dossier du conducteur du véhicule de fonction.

CONDUCTEURS NON AUTORISÉS

Les conducteurs qui permettent à un conducteur non autorisé d'utiliser leur voiture de fonction peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement. Si un conducteur non autorisé est impliqué dans une collision ou un accident avec une voiture de fonction de Johnson & Johnson, le conducteur de la voiture de fonction sera tenu

financièrement responsable des dommages causés à la voiture. L'assurance responsabilité civile automobile ne peut être élargie pour couvrir les conducteurs non autorisés.

COLLISIONS ET INCIDENTS

Une collision ou un incident de quelque nature que ce soit, survenant dans un véhicule du parc automobile, un véhicule de location, ou un véhicule d'entretien, doit être signalé à **votre superviseur ET à Wheels 1 855 768-2105, dans un délai de 24 heures.**

À FAIRE SI VOUS ÊTES IMPLIQUÉ DANS UNE COLLISION

- Restez calme.
- Déplacez-vous vers un endroit sûr.
- Contactez la police SI VOUS NE VOUS SENTEZ PAS EN SÉCURITÉ.
- Évaluez la situation : Êtes-vous blessé? Est-il sécuritaire de sortir du véhicule?
- Quittez la route et allez dans un endroit sûr.
- Obtenez des soins médicaux, au besoin.
- Sécurisez votre véhicule et son contenu.
- Obtenez un rapport de police dans les 24 heures.

COLLISION IMPLIQUANT UN AUTRE VÉHICULE

Notez les renseignements suivants :

- Nom, adresse et numéro de téléphone du conducteur
- Nom du propriétaire du véhicule
- Nom de la compagnie d'assurances
- Numéro de plaque et d'immatriculation
- Date, heure et lieu de la collision
- Conditions météorologiques
- Nom des personnes blessées, le cas échéant
- Nom et numéro matricule de l'agent ou des agents venus sur les lieux
- Nom et adresse d'éventuels témoins ou d'un occupant des autres véhicules impliqués

À NE PAS FAIRE SI VOUS ÊTES IMPLIQUÉ DANS UNE COLLISION

- N'exprimez jamais d'opinion quant à la faute ou à la responsabilité de quiconque, et n'acceptez jamais de règlement au nom de Johnson & Johnson ou de Wheels.
- Ne signez aucune déclaration ou document écrit autre que ceux exigés par les autorités policières.
- Ne discutez pas des limites de votre couverture d'assurance.
- **Si le représentant d'une compagnie d'assurances ou l'avocat de l'autre partie communique avec vous dans le cadre du règlement d'un sinistre, demandez-lui de contacter Wheels.**

Ne discutez jamais de la réclamation pour collision avec qui que ce soit, à moins d'y avoir été autorisé par les Services juridiques ou le service de gestion des risques, ou encore un représentant autorisé ou un avocat de Zurich Compagnie d'assurances. Le conducteur d'une voiture de fonction ne doit pas prendre l'initiative d'appeler la compagnie d'assurances.

BLESSURES

- Signalez toute blessure à Louise Ellis lellis4@its.jnj.com, gestionnaire multi-sites de Global Health Services, si elle répond à l'un ou plusieurs des critères suivants :
- Un traitement médical a été prodigué en plus des premiers soins.
- On impose à l'employé de restreindre ses activités professionnelles, ou il est affecté temporairement ou définitivement à un autre poste.
- Absence du travail pendant un ou plusieurs jours.
- Perte de conscience.
- Il s'agit d'un cas de blessure grave ou de maladie grave, c'est-à-dire qui a une incidence majeure sur la santé de l'employé.

Voici des exemples :

- Décès
- Amputation
- Fracture (autre que la fêlure d'un os ou la fracture non déplacée d'un doigt/orteil)
- Hospitalisation (pour des raisons autres que pour une mise en observation)
- Intervention chirurgicale
- Invalidité continue

SÉCURITÉ PERSONNELLE ET PRÉVENTION DES VOLS

Les criminels sont à l'affût des occasions qui comportent peu de risques pour eux. Évitez de leur faciliter les choses en prenant les précautions suivantes :

- Gardez toujours vos portières verrouillées et vos vitres fermées lorsque vous êtes dans la voiture.
- Rangez tous vos effets personnels dans le coffre arrière lorsque vous vous déplacez sur la route.
- Ne résistez pas à un criminel armé.
- Ne vous laissez pas bloquer. Laissez une distance de 3 mètres entre la voiture devant vous et la vôtre, afin de pouvoir faire demi-tour ou à prendre une voie de sortie.
- Dans les stationnements, soyez conscient de ce qui se passe autour de vous et des autres personnes qui s'y trouvent.
- Garez la voiture dans un secteur bien éclairé, aussi près que possible de l'immeuble où vous vous rendez.
- Autant que possible, garez la voiture là où un service de sécurité est en place.
- Les échantillons de produits, ordinateurs et autres articles de valeur doivent être emportés avec vous ou mis sous clé (dans le coffre arrière de la voiture ou dans la boîte à gants). Ainsi, ils ne seront pas à la vue des passants lorsque la voiture est sans surveillance.
- Tous les occupants de la voiture doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.
- Empruntez toujours l'itinéraire le plus sécuritaire. Évitez les raccourcis par des quartiers qui vous sont moins familiers.
- Lorsque vous approchez d'un feu rouge, soyez conscient de l'environnement immédiat. Dans un quartier moins familier ou un quartier dangereux, prenez soin d'être pleinement conscient de ce qui se passe autour de vous.
- Lorsque vous garez la voiture dans un stationnement de quartier, ne laissez que la clé de contact au préposé, si possible.
- Lorsque vous revenez à votre voiture, surtout le soir, regardez partout autour de la voiture et sous la voiture. Si une camionnette avec grande porte coulissante est stationnée à côté de votre voiture, montez par la portière située de l'autre côté.

VOITURE DE FONCTION VOLÉE
Signalez immédiatement tout vol ou vandalisme à la police locale et obtenez un rapport de police que vous ferez suivre à Wheels. Une voiture de location provisoire vous sera attribuée jusqu'à ce qu'un véhicule de remplacement soit attribué.

LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE D'ERGONOMIE
Chez Johnson & Johnson, nos spécialistes de l'ergonomie ont observé les tâches habituelles des employés appelés à se déplacer régulièrement en voiture et ont défini des lignes directrices visant à vous protéger contre d'éventuelles blessures, à réduire la fatigue et à rendre vos tâches plus efficientes.

Si vous ressentez de l'inconfort :
- Faites des pauses fréquentes (au moins toutes les heures) pour sortir du véhicule et vous étirer.
- Achetez et défrayez un coussin de soutien lombaire de conception ergonomique.
- Cliquez pour voir les conseils d'ergonomie en voiture Vehicle ERGO Tips.
- Contactez Cameron Gonsalvez cgonsalv@its.jnj.com pour de plus amples renseignements.

CONDUITE SUR DE LONGUES DISTANCES
- Utilisez le régulateur de vitesse, mais assurez-vous aussi de revenir de temps à autre à la conduite « normale », histoire de bien maintenir votre concentration sur la conduite.
- Changez votre posture aux dix minutes ou aussi souvent que vous pensez à le faire.
- Arrêtez-vous périodiquement dans une halte routière (ou dans tout endroit où vous pourrez garer la voiture en toute sécurité) et profitez-en pour faire des étirements qui aideront à atténuer la fatigue et les tensions musculaires.
- Mettez un coussin lombaire, un petit oreiller ou une serviette roulée contre le bas de votre dos, en guise de soutien supplémentaire.
- Mettre votre portefeuille dans la poche arrière de votre pantalon peut entraîner une douleur au niveau des muscles du dos lorsque vous faites de longues distances en voiture. Rangez plutôt votre portefeuille dans la boîte à gants ou dans une poche de manteau.

EXERCICES D'ÉTIREMENT DU DOS POUR RÉDUIRE LA TENSION MUSCULAIRE
Une grande partie de la tension causée par le fait d'être assis pendant de longues périodes est ressentie dans les muscles du dos. Les exercices d'étirement du dos aident à réduire la tension musculaire et à prévenir les blessures. Avant de prendre la route, lorsque vous arrêtez pour une pause et lorsque vous êtes rendu à destination (surtout si vous devez soulever une charge), prenez quelques secondes pour vous étirer.
- Tenez-vous bien droit, les mains appuyées sur le creux de votre dos.
- Levez le torse et amenez-le vers l'arrière, en l'étirant doucement, jusqu'à ce que vous ressentiez une légère tension.
- Revenez à la position initiale, puis répétez 3 à 5 fois.

Si vous transportez par vous-même des boîtes ou des mallettes, rappelez-vous que leur poids total ne devrait pas excéder 11 kg, qu'il y ait une ou plusieurs boîtes.
- Il vaut mieux transporter plusieurs boîtes relativement légères qu'une seule boîte plutôt lourde. Par ailleurs, le fait de porter une mallette dans chaque main permet un meilleur équilibre du corps tout en sollicitant les muscles de manière plus égale.

- Une mallette plus étroite (15-20 cm) que large vous permet de la porter près du corps.
- Une mallette dotée de roulettes (ou installée sur un support à roulettes) aidera à réduire le stress physique inhérent au transport de vos marchandises.
- La direction choisit et achète à l'intention du personnel des mallettes et des boîtes destinées au transport d'échantillons. Celles-ci répondent aux exigences sur le plan ergonomique. Si l'une des mallettes ou boîtes en question est trop lourde ou peu commode, discutez-en avec votre gestionnaire.

TECHNIQUES SÉCURITAIRES POUR SOULEVER DES OBJETS

- Si une plateforme de levage à commande mécanique est disponible, utilisez-la. Évitez de soulever des objets lourds.
- S'il y a un chariot ou un diable, utilisez-le. Évitez de porter des objets lourds.
- Réduisez la distance à parcourir. Déplacez votre véhicule aussi près que possible du matériel à manipuler.
- Si vous ne pouvez soulever une charge lentement et de manière contrôlée, c'est qu'elle est trop lourde pour que vous la portiez par vous-même.
- Avant de soulever un objet, estimez son poids en en soulevant une partie (comme pour le faire basculer).
- Limitez-vous le plus possible aux petits objets ou aux petits colis (40-45 cm de large), de façon à pouvoir tenir le colis entre vos jambes; ce sont vos jambes qui forceront plutôt que votre dos – voir ci-dessous.
- Servez-vous autant que possible de vos deux mains.
- Le menton vers l'intérieur et le dos bien droit, pliez les genoux – qui seront placés de part et d'autre de l'objet à soulever.
- Tenez la charge serrée contre vous.
- Assurez-vous d'avoir une bonne prise sur l'objet.
- Soulevez l'objet en relevant les jambes pour revenir en position debout.
- Si vous devez vous tourner après avoir soulevé l'objet, pointez un pied dans la direction où vous entendez aller, avant de soulever l'objet. Puis, complétez le mouvement en déplaçant l'autre pied (plutôt que de faire une torsion du haut du corps).
- Si un objet n'est pas trop lourd pour vous mais qu'il est trop encombrant pour l'avoir entre vos genoux en vue de le soulever, cherchez à vous faire aider. S'il n'y a personne pour vous aider ni aucun dispositif mécanique, utilisez la méthode qui vous semble la meilleure, ce qui impliquera probablement de vous baisser ou de vous pencher par-dessus l'objet.

Pour mettre à jour ce document, veuillez communiquer avec smccray@its.jnj.com.

11.2.22 SMV1